

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maité POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

Suppléants : Christine CABON suppléante de Aimé SOUMET
Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

RAPPORT N°140717-22-ADM

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES

Mme BESSONNEAU annonce que par lettre du 4 avril dernier, la Direction Générale des Finances Publiques nous a informés que l'article 1650A du Code Général des Impôts et le 4^{ème} alinéa du A du XVII de l'article 34 de la loi des finances rectificative pour 2010 disposent que les établissements publics de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique prévu à l'article 1609 nonies C du CGI **doivent obligatoirement créer (ou renouveler) une commission intercommunale des impôts directs (CIID).**

En application des articles 1504,1505 et 1517 du Code Général des Impôts, cette commission se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs de chaque commune membre de l'EPCI en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des lieux divers et des établissements industriels.

REÇU
21 JUILLET 2014
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Il nous appartient donc d'établir une liste composée de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires (dont 18 domiciliés dans le périmètre communautaire) et de 20 commissaires suppléants (dont 18 domiciliés dans le périmètre communautaire).

Pour les deux personnes domiciliées hors périmètre, nous proposons de recourir à des chefs d'entreprises locales.

Cette commission sera in fine composée du Président de l'EPCI et de 20 commissaires (10 titulaires et 10 suppléants) choisis par le Directeur Départementale des Finances Publiques.

Pour rappel, ces personnes doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Avoir 25 ans au moins
- Jouir de leurs droits civils
- Etre familiarisées avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission
- Etre inscrites aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres

Suite au courrier qui a été adressé à chaque commune le 26 mai dernier, la liste jointe en annexe a pu être établie.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

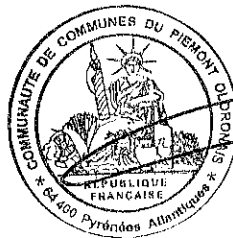
- **APPROUVE** le présent rapport
- **VALIDE** la liste, ci-jointe, des personnes susceptibles d'être retenues par la DGFIP pour devenir titulaire ou suppléant au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CCPO.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures



Affiché le 25.06.14

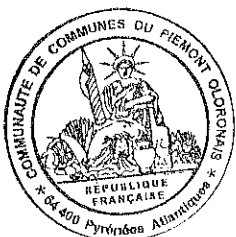


Le Président

Daniel LACRAMPE
REÇU

le 25 AOUT 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE



CIID

Liste des membres proposés

COMMUNES	TITULAIRES	SUPLÉANTS
AGNOS	BERNOS André	BARRERE Anne-Marie
ASASP-ARROS	MORA Bernard	LAPERNE Roland
BIDOS	LEES Joseph	COIG Madeleine
BUZIET	MAXENTI Alfred	FLORENCE Jean-Philippe
ESCOU	CASABONNE Jean	MAUDOU Sylvain
ESCOUT	BARRERE-MAZOUAT Michel	PARIS Danielle
ESQUIÛLE	ANCHEN Anne-Marie	IRATCHET Annie
ESTIALESCQ	GOUT Albert	SAGE Suzanne
ESTOS	RABIER Thierry	TEULADE Alain
EYSUS	VOELTZEL Anne	DOMINIQUE Robert
GOES	IDOIPE Jean-Michel	REBOLLE Annie
GURMENCON	SARASOLA Jean	JAUBERT BATAILLE France
HERRERE	GARCES Catherine	LABORDE Jean
LASSEUBE	VALIANI Jean-Louis	FABRE Joëlle
LASSEUBETAT	SOUMET Aimé	CABON Christine
LEDEUX	AURISSET Bernard	HAURET Olivier
LURBE-SAINT-CHRISTAU	OLHARAN Arnaud	PONY Pierrette
MOUMOUR	BESSONNEAU Françoise	CONGUES Christophe
OGEU LES BAINS	OXIBAR Marc	LASSERRE Michel
OLORON SAINTE MARIE	ROSENTHAL Gérard	DALL' ACQUA Jean-Jacques
POEY D'OLORON	MIQUEU Elisabeth	CAZAUX- BIC Jean
PRECILHON	PEINGS Jackie	CONTRE Josette
SAUCEDE	MIRANDE Marc	VALLADE Esther
VERDETS	HOUIN Evelyne	COURT Marc-Antoine
RESPONSABLES D'ENTREPRISES HORS PÉRIMÈTRE	DUPARD Serge (A2SI) LESPOUNE Pierre(Ets LESPOUNE)	/ /

REÇU

le 25 AOUT 2014

SOUS-PRÉFECTURE
SAINTE MARIE